

Les actus

AMÉNAGEMENT

La “climatisation” des documents d’urbanisme : des échéances à anticiper

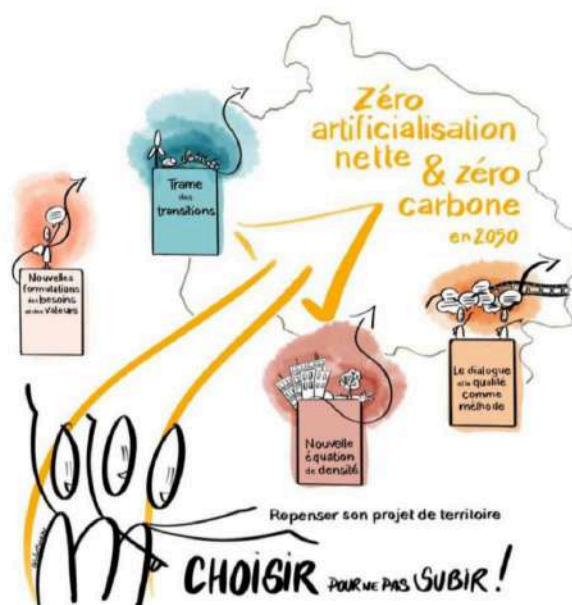
La date limite de “climatisation” des documents d’urbanisme approche : les documents d’urbanisme doivent intégrer les objectifs issus de la loi Climat et Résilience, notamment en matière de **réduction de la consommation foncière**. Cette trajectoire vise l’atteinte du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l’horizon 2050, avec des échéances proches et contraignantes :

Si le SCoT « climatisé » n’est pas en vigueur au 22 février 2027 : interdiction d’ouvrir à l’urbanisation :

- les zones AU créées après le 1er juillet 2002
- les zones agricoles (A) et naturelles (N)
- les secteurs non constructibles des cartes communales
- les projets situés hors des parties urbanisées dans les communes sans document d’urbanisme

Si le PLU « climatisé » n’est pas en vigueur au 22 février 2028 : interdiction de délivrer des autorisations d’urbanisme :

- en zones AU des PLU
- dans les secteurs constructibles des cartes communales



Dans ce contexte, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Sélestat Alsace centrale, révisé et valant Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), a été arrêté le 11 décembre 2025. Intégrant les objectifs de sobriété foncière fixés par la loi Climat et Résilience, tels que déclinés dans le schéma régional, le SRADDET. Il poursuit actuellement sa procédure de révision (consultation des personnes publiques associées, enquête publique prévue à l'automne) en vue d'une approbation début 2027.

Il revient désormais aux **communes et intercommunalités** d'évaluer la nécessité d'engager une procédure de modification ou de révision de leurs documents d'urbanisme pour assurer leur compatibilité avec ce SCoT « climatisé ».

Au-delà de la seule intégration des objectifs de sobriété foncière, les documents d'urbanisme locaux disposeront d'un délai de trois ans (à partir de son approbation) pour se rendre compatibles avec le SCoT valant PCAET dans sa globalité. Or, les procédures d'évolution (modification, révision) sont longues, techniquement et administrativement exigeantes, et jalonnées de nombreuses étapes (concertation, avis, enquête publique) qui ne doivent pas être négligées. Il est indispensable d'anticiper dès maintenant ces démarches.

i / Contact et infos : laurie.hoehn@petr-selestat.fr

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

De nouveaux partenaires rejoignent la Maison de l'Habitat du Centre Alsace



©CeA

La Collective européenne d'Alsace a mis en place une **Maison de l'Habitat**, dont la vocation est l'information et l'orientation du grand public, des élus, des entreprises, dans le domaine de l'habitat et du logement en Centre Alsace. Depuis 2025, l'**Espace Conseil France Renov'** du PETR ainsi que la **SEM Oktave** y sont installés afin d'accompagner les usagers dans leurs projets.

En avril, la Maison de l'Habitat a accueilli de nouveaux partenaires, qui proposent désormais des permanences régulières :

- **Habitat et Humanisme (intermédiation locative)** : permanences les lundis matin, tous les 15 jours (prochaine date le 11 mai, puis reprise le 1er juin en raison du calendrier particulier du mois de mai). Sur rendez-vous.
- **ADIL 67 (conseil juridique)** : permanences une fois par mois, le 2^e mardi du mois, l'après-midi. Sur rendez-vous.

Au-delà de l'amélioration de l'accès aux services pour les habitants, la présence de ces partenaires au sein d'un même lieu favorise les échanges entre les acteurs de l'habitat. Cette proximité permet de renforcer le travail en synergie, d'améliorer la connaissance mutuelle des structures et de faciliter l'orientation du public vers les interlocuteurs les plus adaptés.

Maison de l'Habitat du Centre Alsace - Collectivité européenne d'Alsace
3 rue Louis Lang - Sélestat
Tél : 03 69 33 22 50
Horaires : 8.30-12.00 ; 13.00-17.00, du lundi au vendredi

i / Contact et infos : laurie.hoehn@petr-selestat.fr

MOBILITES

Ouverture des inscriptions pour **VILLE EN SELLE**, le défi 100% vélo d'Alsace centrale



Du 15 juin au 5 juillet, le défi VILLE EN SELLE revient en Alsace Centrale ! Le principe : rouler le plus possible à vélo dans l'équipe de sa commune, que ce soit pour se rendre au travail, pour faire ses courses ou pour ses loisirs. La commune avec le plus de kilomètres au compteur remporte le défi.

Les communes peuvent s'inscrire gratuitement dès aujourd'hui sur [le site de VILLE EN SELLE](http://ville-en-selle.org). A la fin de l'inscription, le service mobilités vous fera parvenir un kit de communication pour sensibiliser les habitants au défi et à la pratique du vélo de manière générale.

Pourquoi inscrire sa commune ?

La commune est invitée à trouver un capitaine d'équipe pour inscrire l'équipe au défi. VILLE EN SELLE vous permet de communiquer auprès des habitants sur le vélo et les aménagements cyclables existants, recueillir le retour des usagers sur ces infrastructures, partager des moments de convivialité avec les habitants autour de balades à vélo, valoriser l'engagement des élus et de la commune pour les mobilités actives, etc.

Une édition parrainée par Jérôme Zindy

Le PETR a le plaisir d'avoir pour parrain de l'édition 2026 Jérôme Zindy, vélo-reporter et réalisateur de documentaires : "La Nouvelle Aventure Mobile", "La France cyclable", "100km autour de Strasbourg", ou encore "Transmettre" projeté dans le cadre du festival ALIMENTERRE l'an dernier.

Les rendez-vous de VILLE EN SELLE

Le programme d'animations pour cette édition est en cours d'élaboration. Nous vous donnons rendez-vous d'ores et déjà :

- **le samedi 27 juin, matinée** : traditionnelle balade à vélo franco-allemande, cette année côté allemand, animée par le Landkreis Emmendingen, de Sasbach à Endingen
- **le jeudi 1er octobre, 20h** : cérémonie de remise des prix du défi VILLE EN SELLE avec la présence de Jérôme Zindy

Plus d'infos dans la prochaine Lettre ! Pour toute question sur le défi, n'hésitez pas à prendre contact avec le service mobilités.

i / Contact et infos : camille.schneider@petr-selestat.fr | marianne.daval@petr-selestat.fr

ALIMENTATION

Concours des pratiques agroécologiques « Prairies et Parcours »

Deux concours sont lancés pour des pratiques agroécologiques locales, spécialement conçus pour valoriser les savoir-faire des agriculteurs et éleveurs de notre territoire. Ces pratiques jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau. Elles permettent également l'entretien des paysages et soutiennent la durabilité de la production agricole. Cette initiative s'inscrit pleinement dans l'axe 4 du Projet Alimentaire Territorial (PAT) Alsace centrale qui vise à développer les pratiques agricoles durables.

L'évaluation portera sur les prairies permanentes, qu'elles soient fauchées ou pâturées, en se basant sur la diversité floristique et la gestion des parcelles. Ces critères influencent directement la qualité de l'alimentation des troupeaux, et par conséquent, le goût des produits agricoles tels que le lait, la viande ou le fromage.

Cette année, deux éditions sont organisées sur le territoire du PAT :

- **Secteur du Ried Alsacien** (Ill, Zembs, Bruch de l'Andlau) : concours organisé par la Chambre d'Agriculture Alsace, la CeA ainsi que la Région Grand Est.

- **Secteur du Massif des Vosges** (Val d'Argent, vallée de Kaysersberg, massif du Brézouard) : concours organisé par la Chambre d'Agriculture, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et les communautés de communes du Val d'Argent et de Kaysersberg.

Les documents nécessaires pour relayer cette information auprès des producteurs et éleveurs de votre commune :

Secteur du Ried Alsacien

- [Flyer du concours](#)
- [Bulletin d'inscription](#) (à retourner avant le 29 avril 2026)
- Carte simplifiée du [périmètre du concours](#)

Secteur du Massif des Vosges

- [Flyer du concours](#) avec toutes les informations pour s'inscrire
- Date limite d'inscription : 15 mai 2026

i / Contact et infos : blanca.linz@petr-selestat.fr

TRANSFRONTALIER

Une nouvelle édition des Jardins ouverts - Tag der offenen Gartentür de mai à octobre 2026

Des jardins d'exception en Alsace centrale et dans la région d'Emmendingen ouvrent grand leurs portes au public transfrontalier !

L'événement « Tag der offenen Gartentür - Jardins Ouverts » se déroule en Alsace centrale et dans la région d'Emmendingen du 17 mai au 11 octobre 2026.

Depuis 24 ans, cet événement transfrontalier, soutenu par le PETR Sélestat Alsace Centrale, invite à découvrir des jardins divers et variés des deux côtés de la frontière. Cette année, les jardins de Bindernheim, Dieffenbach au Val, Lalaye, Neuve-Église, Ohnenheim et Thanvillé vous accueillent respectivement les 24 et 25 mai, le 14 juin, le 13 septembre et le 11 octobre.

Au total, une trentaine de jardins d'exception ouvrent leurs portes au public.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour s'émerveiller et se reconnecter à la nature !

[!\[\]\(a8f9309f944226d1420f5fed22e2b6e6_img.jpg\) **Télécharger le programme**](#)



i / Contact et infos : blanca.linz@petr-selestat.fr

MOBILITES

Top départ pour le Défi « J'y vais ! »

Le Défi "J'y vais", reconduit chaque année depuis 2017 par le PETR Sélestat Alsace Centrale, vise à valoriser les déplacements domicile-établissement scolaire ou domicile-travail effectués en modes actifs : marche, vélo, transports en commun, covoiturage, etc. Ce défi est ouvert et gratuit pour tous les établissements scolaires et employeurs publics et privés des 52 communes du PETR Sélestat Alsace Centrale.

Les quatre communautés de communes du territoire et le PETR s'inscrivent depuis plusieurs années et participent en tant qu'employeur de plus de 3 salariés. En 2025, les

mairies de Grussenheim et de Boesenbiesen ont également participé. Rejoignez le défi sur www.defi-jyvais.fr !

Les classements à l'échelle du Grand Est sont effectués non pas au regard du nombre de kilomètres effectués, mais selon le **nombre total de participants et de journées que comptabilisées en mai**. De plus, chaque kilomètre renseigné finance un projet solidaire en Grand Est à hauteur de 2 000 €. Pour toute question sur l'inscription, vous pouvez contacter le service mobilités du PETR.

Toutes les structures participantes seront récompensées lors de la **cérémonie de remise des prix** le 24 juin prochain.

➔ En savoir plus : [inscriptions ouvertes pour le Défi "J'y vais !"](#)



i / Contact et infos : camille.schneider@petr-selestat.fr | marianne.daval@petr-selestat.fr

ALIMENTATION

La Conserverie des Papillons : des produits locaux à découvrir en vente directe et en magasins

Il y a six mois, la Conserverie des Papillons voyait le jour au sein de l'ESAT du Haut Koenigsbourg à Sélestat. Ce projet local et solidaire **valorise les surplus et légumes invendus des producteurs du Centre Alsace** en les transformant en conserves savoureuses. Il soutient ainsi les producteurs locaux tout en favorisant l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

L'ESAT propose un service de transformation « à façon » destiné aux producteurs souhaitant commercialiser eux-mêmes leurs conserves en vente directe. À ce jour, **huit producteurs du territoire ont rejoint cette initiative** : la Ferme Moulin des Pierres, la Ferme Plume aux Prés, la Ferme Saint Blaise, la Ferme Hoehl, l'exploitation Denu, l'Herbier Sauvage, le Petit Marché Paysan et les Jardins du Muehlweg. D'autres contacts sont en cours pour lancer des séries de tests avant l'été.

Depuis fin 2025, la Conserverie des Papillons produit aussi sous sa propre **marque « La Conserverie des Papillons »**. Vous pouvez découvrir leurs tartinades, confitures, sauces, ketchup et pickles chez Intermarché Sélestat, l'Estampille à Ribeauvillé et à l'Office de Tourisme du Val de Villé.

Depuis le lancement, six travailleurs en situation de handicap ont été formés aux techniques de transformation. Pour rappel, le PETR est à l'initiative de ce projet, ayant réalisé une étude d'opportunité en 2022 puis une étude de faisabilité technique et économique en 2023.

👉 Pour en savoir plus, [cliquez ici](#) pour télécharger le flyer de la Conserverie



Accélérateurs de transitions

Réemploi et économie circulaire : une nouvelle dynamique pour nos événements



Les événements festifs et associatifs génèrent encore beaucoup de déchets, notamment liés à la restauration. Réduire les plastiques à usage unique est désormais une priorité, en cohérence avec les objectifs de la Loi AGEC. Le réemploi apporte une réponse simple et concrète, au cœur d'une logique d'économie circulaire.

Sur le territoire, une solution existe déjà avec Ethiloc (Emmaüs Scherwiller) : un service clé en main de **vaisselle réemployable**, de la mise à disposition au lavage. Une offre opérationnelle, adaptée aux besoins des organisateurs, qui s'appuie sur l'économie sociale et solidaire locale.

Au printemps, le dispositif change d'échelle. Grâce au soutien du SMICTOM d'Alsace Centrale, lauréat d'un appel à projets de Citeo, une nouvelle **gamme dédiée à la petite restauration** est déployée et les capacités de lavage sont renforcées. Un accompagnement des organisateurs sera proposé, avec l'appui d'Eco-Manifestations Alsace, pour faciliter la mise en place concrète du réemploi sur les événements (organisation, logistique, sensibilisation).

Une action du PLPDMA (programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés), avec un objectif clair : **réduire les déchets à la source et accélérer le passage au réemploi**.

Pour découvrir la **gamme de vaisselle et les services de location**, rendez-vous sur le site interne d'Ethiloc [en cliquant ici](#).

Premières sorties dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité sur le Val d'Argent



À l'occasion de la journée dédiée à l'Atlas de la biodiversité, les élèves de l'école du Chalmont ont participé, le vendredi 27 mars, à une série d'activités pédagogiques en partenariat avec l'association La Collinière. Cette initiative a permis aux enfants de s'immerger concrètement dans la découverte du vivant à travers des ateliers d'identification d'espèces, favorisant l'observation et la compréhension de leur environnement proche. Un temps de sensibilisation a également été consacré aux cinq grandes causes du déclin de la biodiversité, afin de mieux appréhender les enjeux actuels et encourager les gestes en faveur de sa préservation.

Une journée riche en apprentissages, inscrite dans la démarche de Territoire Engagé pour la Transition Ecologique de la Communauté de communes du Val d'Argent.

i / Contact et infos : lea.genis@petr-selestat.fr

Le chiffre du mois



21, c'est le nombre de jours du défi VILLE EN SELLE !

Le PETR vous donne rendez-vous du 15 juin au 5 juillet pour participer à ce défi 100% vélo ! Vous pouvez d'ores et déjà inscrire gratuitement votre commune sur le site dédié [en cliquant ici](#) (s'inscrire en tant que cycliste, puis créer l'équipe communale). Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec le service mobilité du PETR.

L'agenda

📌 **5 mai 2026** : Climat Air Energie | Université des Maires du Bas-Rhin. 9h-16h30 à L'hôtel d'Alsace à Strasbourg (CEA). Atelier de l'après midi « les territoires et le changement climatique : une ingénierie au service des projets des élus ». Evénement ouvert aux maires et présidents d'intercommunalité, inscriptions association des maires du Bas-Rhin

📌 **du 1er au 31 mai** : Mobilités | Défi J'y vais

📌 **mardi 19 mai** : Formation | Webinaire ADEME à destination des élus : lancer son mandat en intégrant les enjeux de transition écologique, 17h30-19h. [Plus d'info ici.](#)

📌 **mardi 19 mai** : Administration générale | Installation du Comité Syndical du PETR

📌 **vendredi 29 mai** : Formation | Formation gratuite pour les élus en distanciel : comment renforcer mon rôle d'élus à la transition écologique ?, 12h - 14h. [Inscriptions ici.](#)

📌 **mardi 3 juin** : Formation | Webinaire ADEME à destination des élus : Faire mieux avec moins, les nouvelles stratégies pour demain, 12h15 - 13h30. [Inscriptions ici.](#)

📌 **vendredi 12 juin** : Formation | Formation gratuite pour les élus en distanciel : comment soutenir les installations solaires sur mon patrimoine et dans mon territoire ?, 14h - 16h. [Inscription ici.](#)

📌 **du 15 juin au 5 juillet** : Mobilités | Défi VILLE EN SELLE

📌 **samedi 27 juin** : Mobilités | dans le cadre du défi VILLE EN SELLE, balade à vélo animée par le Landkreis Emmendingen, de Sasbach à Endingen, ouverte à toutes et tous, lien d'inscription et infos à venir.

📌 **jeudi 1er octobre** : Mobilités | dans le cadre du défi VILLE EN SELLE, cérémonie de remise des prix en présence du parrain de l'édition 2026 Jérôme Zindy

👉 Rendez-vous sur notre site ou sur nos réseaux pour retrouver en images et en photos toute l'actu du PETR !



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sélestat Alsace Centrale
15 Boulevard Leclerc
67600 Sélestat
☎ 03 88 58 01 60
✉ lettreinfo@petr-selestat.fr

👉 Retrouvez les précédentes Lettres d'Info du PETR :

2026 : [JANVIER](#) | [FEVRIER](#) | [MARS](#)

2025 : [JANVIER](#) | [FEVRIER](#) | [MARS](#) | [AVRIL](#) | [MAI](#) | [JUIN](#) | [JUILLET](#) | [AOUT](#) | [SEPTEMBRE](#) | [OCTOBRE](#) | [NOVEMBRE](#) | [DECEMBRE](#)

2024 : [JANVIER](#) | [FEVRIER](#) | [MARS](#) | [AVRIL](#) | [MAI](#) | [JUIN](#) | [JUILLET](#) | [AOUT](#) | [SEPTEMBRE](#) | [OCTOBRE](#) | [NOVEMBRE](#) | [DECEMBRE](#)

2023 : [JANVIER](#) | [FEVRIER](#) | [MARS](#) | [AVRIL](#) | [MAI](#) | [JUIN](#) | [JUILLET](#) | [AOUT](#) | [SEPTEMBRE](#) | [OCTOBRE](#) | [NOVEMBRE](#) | [DECEMBRE](#)

Pour vous abonner à la Lettre d'info du PETR : [cliquez ici !](#)

Si vous souhaitez vous désinscrire de la Lettre d'info du PETR, [cliquez sur ce lien](#)